

Berl'inf



Février 2017

Sommaire

- Souper aux moules	P. 2
- Jogging Challenge Hesbignon	P. 3
- Opération Be WaPP	P. 3
- Erratum calendrier des activités	P. 4
- Calendrier des matchs de foot	P. 4
- Parc éolien : numéros d'urgence	P. 4
- Nouvelles de la bibliothèque	P. 5
- Le mot de l'ADL	P. 6
- L'Agence Locale pour l'Emploi	P. 7
- Schéma de Structure Communal	
Séance d'information	P. 7
- Des Berloziens qui se lancent	
Leslie Hella	
Renaud Haesebrouck	P. 8
- Alexandre Frederick	
Un Berlozien talentueux !	P. 9
- Naissances et nécrologie	P. 9
- Rappel de dispositions du Règlement	
général de Police Administrative	P. 10
- Un nouvel agent constatateur	P. 11
- Interdiction de sachets de caisse	
en plastique	P. 11
- La courtoisie au volant	P. 11
- Commande groupée de mazout	P. 12
- « Histoire sans fin » asbl Rugamba	P. 13
- Vie Féminine de Rosoux à Cologne	P. 13
- La St-Nicolas du Comité de Rosoux	P. 14
- Remise des diplômes JCPMF	P. 14
- Échos de l'école	P. 15
- La visite de Monsieur le Ministre	
René COLLIN	P.16

GRAND FEU À L'ABORDAGE



19h00 : Concours
de déguisement
pour adultes et enfants
sur le thème
des PIRATES

20h00
« A l'abordage »
Spectacle GRATUIT

21h00
Mise à feu du bûcher

21h30
Soirée dansante

BERLOZ 1^{ER} AVRIL 2017



Ecole communale, rue des Ecoles, 7 à 4257 Berloz
Plus d'infos sur www.berloz.be

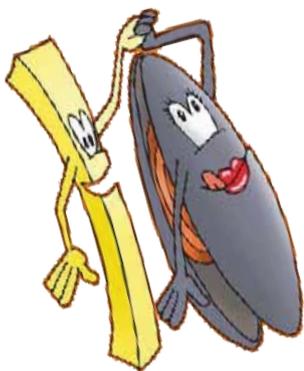
Avec le soutien de la
Province de Liège



Date de remise des articles pour le prochain Berl'info :
le 3 avril 2017

41^e Souper aux Moules

Le samedi 11 mars 2017 à partir de 18h00
à l'École communale de Berloz



Souper aux moules suivi du Bingo

Organisé par le
Comité des Fêtes de l'École de Berloz

Au menu :

- Moules nature ou sauce à l'ail
- Boulets sauce chasseur ou sauce tomate

Talon réservation Souper aux Moules

Nom : Tél :

MOULES NATURE adulteX 15 €
MOULES NATURE enfantX 10 €
BOULETS CHASSEUR adulteX 10 €
BOULET CHASSEUR enfantX 7 €
DESSERT MerveilleuxX 2 €
Moelleux au chocolat :X 2 €

MOULES A L'AIL adulte.....X 16 €
MOULES A L'AIL enfant.....X 11 €
BOULETS TOMATE adulteX 10 €
BOULETS TOMATE enfantX 7 €

TOTAL €

RÉSERVATIONS pour le 7 mars auprès de :

Berloz : Fabienne De Bleye à l'École de Berloz - 019/32.30.42

Corswarem : Véronique Hans, Rue de l'Église, 48 - 019/32.20.30 ou 0486/54.79.15

Rosoux-Crenwick : Alain Happaerts, Hameau de Crenwick, 11- 019/58.83.95 - 0496/82.56.81 alain.happaerts@skynet.be

4^{ème} Jogging - Challenge Hesbignon

Dimanche 19 mars à 10h15

Berloz accueillera pour la quatrième fois une manche du

Challenge Hesbignon

Deux parcours de **6 et 11 km** sont au menu.

N'hésitez pas à venir rejoindre les nombreux joggeurs du Challenge.

Petite restauration sur place.

Pour mener à bien cette organisation de taille,
nous avons besoin de vous !

Si vous voulez nous aider dans l'organisation
de cet événement sportif dans votre commune,
n'hésitez pas à me contacter.



Alain Happaerts,
Président du CPAS en charge des Sports
0496/82.56.81.

Opération Be WaPP

Grand nettoyage de printemps : le 25 mars 2017

La Commune de Berloz participera à la 3^{ème} édition du grand Nettoyage de Printemps qui se déroulera partout en Wallonie les 24, 25 et 26 mars prochain. Cette grande action de sensibilisation à la propreté publique a été lancée en 2015 à l'initiative du Ministre Wallon de l'Environnement. Elle s'inscrit dans le cadre du Plan d'actions de la Wallonie en faveur de la propreté publique et est baptisée « Be WaPP, pour une Wallonie Plus Propre ».

Mobiliser les citoyens pour donner un coup d'éclat à leur rue, leur quartier, leur village, les chemins de promenade... en ramassant les déchets abandonnés, voilà l'objectif du Grand Nettoyage de Printemps ! L'an dernier, plus de 40.000 citoyens : familles, amis, clubs sportifs, associations locales, mouvements de jeunesse, écoles, entreprises... y ont participé.

En ce qui concerne notre commune, l'Opération Be WaPP se déroulera le samedi 25 mars. L'accueil se fera à l'école communale de Berloz, Rue des écoles n°7 à 9 heures.

Vous souhaitez vous aussi enfiler vos gants pour améliorer votre cadre de vie, dire adieu aux déchets sauvages qui dénaturent notre belle commune ? Alors, n'hésitez pas à vous joindre à nous, le 25 mars !

Nous faisons dès à présent appel aux bénévoles, désireux de participer à cette grande opération.

Pour la bonne organisation de cette journée, nous vous demandons de vous faire connaître auprès de :

- Christine Matagne : 019/33.99.92
christine.matagne@berloz.be
- Alain Happaerts : 0496/82.56.81
alain.happaerts@skynet.be
- Béatrice Moureau : 0494/47.80.36
beatrice.moureau@base.be

Nous vous recontacterons en temps utile pour vous donner toutes les précisions nécessaires.

Béatrice MOUREAU,
Echevine en charge du Développement Rural

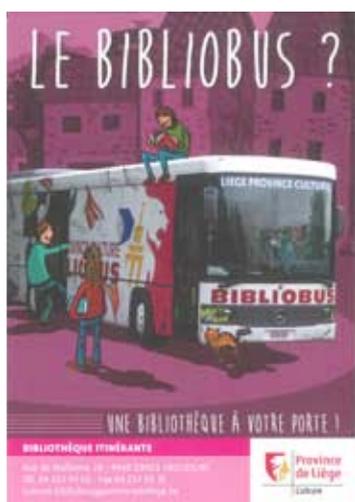


Erratum calendrier des activités 2017

Une date a été oubliée dans le calendrier des activités 2017 dans le précédent Berl'info...

Nous vous invitons donc à ajouter, à votre agenda, la date de la brocante de la rue Hinnisdaels qui se déroulera le 4 juin 2017

Dates de passage du Bibliobus



Le Bibliobus de Liège est de passage à Berloz deux fois par mois.

C'est un service de proximité à l'écoute de ses lecteurs, destiné à favoriser l'accès à la culture, à la lecture et à l'information, en toute convivialité.

Véritable bibliothèque itinérante ouverte à tous, le Bibliobus va à la rencontre du public moins mobile. Le service propose entre autre :

- de 3000 à 4000 livres et une quinzaine de revues pour adultes et enfants, en libre accès dans le bus ;
- une large collection de livres en grands caractères ;
- des livres jeunesse en multiples exemplaires ;
- l'accès gratuit aux livres numériques.

Les prêts, de 15 livres maximum, sont consentis pour 2 passages et sont renouvelables une fois.

Prochaines dates :

Le Bibliobus s'arrête à l'école communale maternelle de Corswarem, rue de l'église 4 les 2^{ème} et 4^{ème} LUNDIS.

13/02/2017 de 15:05 à 15:20
13/03/2017 de 15:05 à 15:20
27/03/2017 de 15:05 à 15:20
10/04/2017 de 15:05 à 15:20
24/04/2017 de 15:05 à 15:20
08/05/2017 de 15:05 à 15:20

Football à Rosoux



Voici le calendrier des rencontres à venir de notre équipe de football :

26 février 2017 à 14h30
Rosoux - Merdorp

5 mars 2017 à 14h30
Burdinne - Rosoux

12 mars 2017 à 14h30
FC Villers - Rosoux

19 mars 2017 à 14h30
Rosoux - Union Hesbignonne

26 mars 2017 à 14h30
Patro Othée - Rosoux

2 avril 2017 à 14h30
Rosoux - Lensois

9 avril 2017 à 14h30
Oleye - Rosoux

23 avril 2017 à 14h30
Rosoux - Wasseige

30 avril 2017 à 14h30
Juprelle - Rosoux

Parc éolien : numéros d'urgence

Le parc éolien « Les Racines du Vent » compte des éoliennes appartenant à EDF Luminus et à Eneco Wind.

Nous vous rappelons les N° d'urgence que vous pouvez composer en cas de problème ou d'anomalie que vous pourriez constater.

Eneco met à la disposition du public un numéro d'urgence gratuit, le 0800/15 580, pour signaler un incident, accident, incendie ou un risque de chute de glace. Il existe également un numéro d'information gratuit, le 0800/21 401, pour toute question sur le parc éolien, sa production, une demande de visite, les tarifs électriques...

EDF est joignable en permanence au 04/330.47.51



Nouvelles de la bibliothèque communale

ATTENTION :
NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE
Mercredi de 14h à 15h30 et de 17h à 19h

Nouveautés :

Très régulièrement, la bibliothèque procède à des achats afin d'étoffer ses collections et répondre au mieux à votre soif de lecture, d'aventures, de découvertes.

N'hésitez pas à vous rendre sur le site Internet de la commune pour découvrir la liste exhaustive et mise à jour de ces nouveautés.

Pour plus de renseignements :

Bibliothèque communale : Rue de la Drève (019/54.68.34)
 biblio.remicourt@gmail.com

Delphine Baelde,
 Bibliothécaire

Quelques nouveautés :

Section adultes :

Romans :

- Un paquebot dans les arbres / Valentine GOBY
- L'opossum rose / Federico AXAT
- La chimiste / Stephenie MEYER
- La succession / Jean-Paul DUBOIS
- Les bottes suédoises / Henning MANKELL
- Le hibou / Samuel BJORK
- Chanson douce / Leïla SLIMANI

Documentaires :

- Et tu trouveras le trésor qui dort en toi / Laurent GOUNELLE
- La convergence des consciences / Pierre RABHI

Bandes dessinées :

- Les fondus du chocolat / RICHER, CAZENOVE et BLOZ

Section enfants-ados :

Albums :

- L'institutrice / Liesbet SLEGGERS
- La grande fabrique des mots / Agnès de LESTRADE
- La promenade de Petit Bonhomme / Lucie FELIX
- Sortie de joueur / Sophie DAXHELET
- Combien de questions / RASCAL
- La rentrée des mamans / Jo HOESTLANDT
- La rentrée de la maîtresse / Agnès BERTRON
- Flip et Flap cherchent un trésor / Roxane TILMAN
- Le pacha qui s'ennuyait / André BOUCHARD

Romans ados :

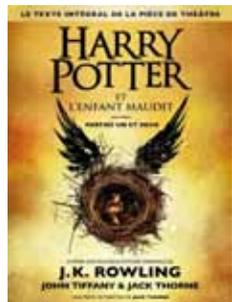
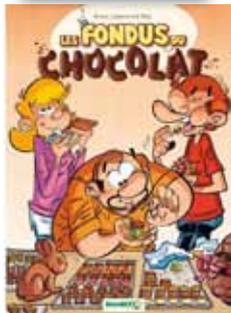
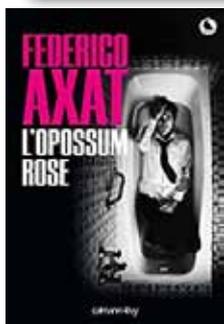
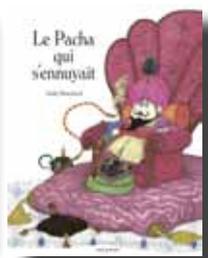
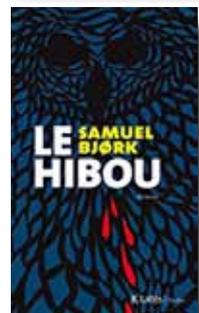
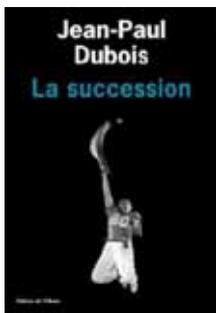
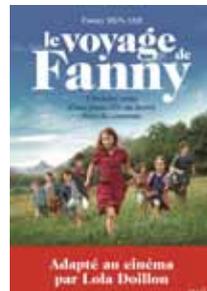
- La dame qui tue / Marie-Aude MURAIL
- Harry Potter et l'enfant maudit / Jack THORNE
- Half Bad T.2 : nuit rouge / Sally GREEN
- Half Bad T.3 : quête noire / Sally GREEN
- Le voyage de Fanny / Fanny BEN-AMI

Bandes dessinées :

- Les sisters T. 10 : survitaminées ! / CAZENOVE & WILLIAM
- Dad T.1 : filles à papa / NOB

Documentaires :

- Eurék'art
- Philippe BRASSEUR





Le mot de l'ADL

Tout d'abord, nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter à toutes et tous une merveilleuse année 2017. Qu'elle soit, pour chacun(e) d'entre vous, ponctuée par la

réussite dans ce que vous entreprenez et emplie d'épanouissement personnel !

Cette année commence sous les meilleurs auspices pour l'ADL puisqu'à la fin du mois de janvier, vous avez pu découvrir, dans vos boîtes aux lettres, le nouvel exemplaire de l'annuaire économique. Edité tous les deux ans, celui-ci reprend l'ensemble des entreprises, commerces, professions libérales et autres acteurs économiques de notre territoire. Vous y trouverez également les coordonnées complètes de vos services communaux ainsi que des ASBL et clubs sportifs recensés sur nos quatre communes. Il s'agit donc d'un véritable outil au service du citoyen que nous sommes heureux de vous offrir.

Dans le même ordre d'idée, l'ADL a très récemment mis à jour la liste des agriculteurs du territoire. Celle-ci est disponible sur notre site.

Si nous essayons de tenir quotidiennement notre base de données à jour, nous sommes conscients que des erreurs peuvent toujours subsister. Dès lors, si vous constatez que vos coordonnées ne sont pas reprises ou sont erronées, n'hésitez pas à nous contacter ! Nous sommes à votre service.

Plus généralement, ce sont de nombreux projets que l'ADL vous proposera encore cette année : rencontres thématiques par secteurs, mise en place de moments de réseautage, formations et sensibilisation aux nouvelles techniques/technologies et toujours des conseils et de l'orientation pour promouvoir au mieux votre activité économique.

Encore une fois, nous sommes à votre écoute afin de continuer à mettre en place des projets viables, durables et qui correspondent au mieux aux réalités économiques, sociales et environnementales de notre territoire.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter notre site internet : www.berloz-donceel-faimés-geer.be ou retrouvez-nous sur Facebook (ADL Berloz-Donceel-Faimés-Geer).

À bientôt !
Florence et Emilie



ADL NOTRE ECONOMIE REBONDIT !

AGENCE DE DEVELOPPEMENT LOCAL

Vous avez un **PROJET** ?
Vous venez de vous **INSTALLER** ?
Vous **CONTRIBUEZ** au **DEVELOPPEMENT** de l'**ECONOMIE** locale ?



NOS OBJECTIFS

- **REUNIR** les acteurs économiques et sociaux du territoire
- **FAVORISER** le réseautage
- **SOUTENIR** l'agriculture
- **VALORISER** les ressources et le savoir-faire local
- **ACCUEILLIR** et **INFORMER** les porteurs de projets
- **DEVELOPPER** des services aux habitants et aux entreprises
- **MENER** des actions créatrices d'emploi
- **IMPULSER** les initiatives de développement

CONTACTEZ-NOUS !



ADL Berloz - Donceel - Faimés - Geer
Rue Antoine Dodion, 10 - 4257 Berloz • 019 33 99 89 (96)
www.facebook.com/berloz.donceel.faimés.geer.be
www.berloz-donceel-faimés-geer.be

Rur'Active BOX

Berloz - Donceel - Faimés - Geer

Bar mobile
Espace événements



La Rur'Active Box :
une salle **POLYVALENTE** et **EQUIPEE**
à la disposition des acteurs locaux
A louer pour tous vos événements !

Prix de la location par jour actif de festivité :
Associations : 50€ / Particuliers : 100€ / Hors territoire : 150€

Plus d'infos : 019 54 92 45

www.berloz-donceel-faimés-geer.be/ruractive-box



L'Agence Locale pour l'Emploi

L'Agence Locale pour l'Emploi, c'est un double coup de pouce : elle vous dépanne pour de petits boulots à prester exclusivement sur le territoire de BERLOZ et elle motive les chômeurs en quête d'emploi.

Adresse :

Rue Antoine Dodion, 10 à 4257 BERLOZ - 019/33.99.93

Horaires :

Le mardi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 ainsi que le mercredi de 8h30 à 12h00

Pour les particuliers :

Si vous cherchez une aide pour entretenir votre jardin, effectuer des petits travaux de bricolage refusés par des professionnels, garder vos enfants, personnes âgées ou handicapées, vous accompagner lors de vos démarches, effectuer un petit travail administratif, nettoyer la tombe de vos défunts...

Adressez-vous à l'Agence Locale pour l'Emploi !

Nous sommes à l'écoute de votre problème particulier et nous nous chargeons de vous envoyer une personne en quête d'emploi susceptible de satisfaire votre demande.

Cela vous coûtera 5,95 € par heure prestée (avec possibilité de bénéficier d'une exonération fiscale de 30% à 40 %)

Pour les établissements d'enseignement, les ASBL et autres associations non-commerciales :

Ceux-ci peuvent faire appel à l'ALE pour effectuer des tâches qui, par leur nature ou caractère occasionnel, sont habituellement prises en charge par des bénévoles, notamment les activités de personnes qui apportent une aide à l'occasion de manifestations sociales, culturelles, sportives, caritatives ou humanitaires.

Pour les entrepreneurs des secteurs agricoles et/ou horticoles :

Les entrepreneurs peuvent faire appel à des travailleurs de l'ALE pour les aider dans leurs travaux saisonniers correspondant à des pointes de travail en période de plantation et de récolte.

Schéma de Structure Communal

Dans la poursuite des fiches-projets du PCDR (Programme Communal de Développement Rural) , la Commune de Berloz met en œuvre son Schéma de Structure qui est un document d'orientation, de gestion et de programmation du développement durable de l'ensemble du territoire.

Le Schéma de Structure est l'outil urbanistique qui permettra :

- d'avoir une réflexion globale et approfondie sur la politique à mener en matière d'aménagement du territoire ;
- de conserver la dimension humaine, la convivialité et la qualité de vie de chaque village ;
- de préserver la structure rurale du territoire communal et de garder un équilibre entre noyaux habités et espaces agricoles et naturels, en sauvegardant les paysages.

Une séance publique d'information

sur la méthodologie de travail et les enjeux du Schéma de Structure Communal sera organisée

le mercredi 22 février 2017 à 19h30,

à la salle « Li Vi Qwarem »

rue de l'Eglise 4 à Corswarem.

Nous vous y attendons nombreux !

Un bon aménagement du territoire passe par une connaissance précise des lieux.

Dans le but de définir des choix stratégiques en matière d'aménagement pour l'avenir de la commune, tout comme lors de la mise en route du PCDR, la participation des habitants est très importante.

Nous vous invitons donc à nous faire connaître votre point de vue sur l'aménagement et l'organisation du territoire communal.

Dans un premier temps, nous vous demandons de bien vouloir remplir le questionnaire distribué en toutes-boîtes, concernant votre avis sur la situation existante à Berloz, et de nous le retourner :

- soit lors de la séance publique d'information du 22 février,
- soit, pour le vendredi 10 mars au plus tard, en le déposant dans le HALL D'ACCUEIL de l'Administration Communale dans l'urne prévue à cet effet (ou directement au SERVICE URBANISME),
- soit, pour plus de facilité, via le site web <http://www.ssc-berloz.be> avant le 10 mars 2017, en utilisant le code internet mentionné sur le questionnaire pour vous identifier.

Des Berloziens qui se lancent ...

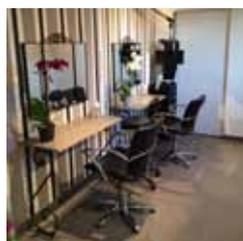
Leslie Hella a ouvert son salon de coiffure à Rosoux

Leslie habite à Berloz depuis plusieurs années maintenant. Maman d'un petit garçon de 3 ans, la coiffure est pour elle une véritable passion.

Diplômée depuis 1998, elle commence par travailler dans plusieurs salons de coiffure de la région, puis décide de créer, en annexe de sa maison, son propre salon de coiffure :

« Créarti'Style ».

Sa philosophie : « *Créarti'Style, c'est un salon de coiffure où l'on prend le temps de prendre soin de vous, de vous écouter et de vous conseiller au fil de vos envies* ».



Son salon est à l'image de cette devise. En effet, on y accède par un petit sentier en pas japonais. L'endroit est très cosy, très douillet.

Oui, Leslie met un point d'honneur à prendre le temps de s'occuper de ses clients avec beaucoup d'attention, elle estime que le moment passé chez

le coiffeur doit être un moment de bien-être et de détente.

Sa spécialité : la coupe au rasoir. Ce type de coupe apporte beaucoup de facilité pour se recoiffer car elle s'emboîte



mieux. Elle peut se faire sur tout type de cheveux, chez les dames, les hommes mais aussi les enfants. Elle se réalise à l'aide d'un rasoir de type rabot que l'on utilise à la place des ciseaux.

En plus de ses activités au salon, elle entreprend un CAP qui lui permettra d'enseigner la coiffure.

Créarti'Style est ouvert les mardis, jeudis et vendredis après-midi jusqu'à 18h, les mercredis et samedis matin et après-midi de 9h à 18h.

De plus, les vendredis, le salon est ouvert jusqu'à 21h !

Il est situé 24, rue de Hollogne-sur-Geer à Rosoux.

Attention, Leslie travaille uniquement sur rendez-vous afin de pouvoir vous apporter toute son attention, au 0497/92 62 17.

Vous pouvez suivre toutes les actualités sur la page Facebook qui porte le nom du salon de Créarti'Style.



Renaud Haesebrouck : cuisinier à domicile... Mais pas seulement !

Renaud habite notre commune depuis presque 10 ans. Toujours de bonne humeur, motivé, des projets plein la tête, il attire naturellement la sympathie.

Après plusieurs années d'école d'hôtellerie à l'Ilon Saint-Jaques à Namur, Renaud a commencé son parcours par 2 années d'apprentissage, chez un traiteur, qui lui ont permis d'acquérir les bases et beaucoup de finesse dans le travail.

Ensuite, il a travaillé dans un Hôtel à Bruxelles où son parcours a bien démarré puisqu'il passera de commis à chef de partie en moins de 2 ans alors qu'il n'est âgé que de 20 ans !

Multipliant volontairement les expériences professionnelles afin d'explorer différents styles de cuisine (cuisine méditerranéenne, française, orientale, italienne, cuisine de direction et collective, responsable de petit-déjeuner dans un hôtel, etc) il acquiert énormément de technique et ouvre son univers culinaire.

Fort de toutes ces expériences, Renaud décide de se lancer un nouveau challenge : proposer ses services en tant que cuisinier à domicile ! C'est ainsi qu'il démarre « RenoCooking ». Chez vous, il s'occupe de tout, de l'apéritif au dessert. Après avoir décidé ensemble du menu, il vient le préparer à votre domicile, dans la bonne humeur, ainsi, vous n'aurez plus qu'à préparer votre table.

Conscient que tout le monde ne souhaite pas avoir un cuisinier dans sa propre cuisine, il offre un panel d'autres services pour ravir les papilles.

Deux fois par semaine, il propose des plats du jour à emporter.



Un événement de prévu et pas le temps de cuisiner ? Pourquoi pas un buffet de sandwiches variés de qualité...

Il organise également pour vous des apéros dînatoires.

Tous les plats sont faits maison avec des produits frais de qualité, sa cuisine est tendance, modulable à souhait pour satisfaire tous les goûts.

Mais ce n'est pas tout, Renaud peut également réaliser des gâteaux maison, pour toutes les occasions, adaptés à vos menus, vos goûts, et selon vos idées.

De la pièce montée aux mignardises, du bavarois à la génoise et sans oublier ses incontournables petits choux.

Enfin, ayant l'envie de partager sa passion de la cuisine, Renaud vous propose d'organiser, chez vous, des ateliers culinaires. Ces ateliers sont adaptés à tous, par groupes de 6 et selon un thème proposé.

Envie d'apprendre des astuces de chef, de passer un bon moment en famille, entre amis, entre collègues, d'apprendre en s'amusant ? L'atelier culinaire est fait pour vous !

Nous lui souhaitons beaucoup de réussite dans ce nouveau projet !



www.renocooking.be
0496/79.70.16

Alexandre FREDERICK : Un Berlozien talentueux !

Après ses études primaires à l'école communale de Berloz, Alexandre a fait ses études secondaires à Waremmé dans la section « électricien automatique ». Il se montre directement intéressé par tout ce qui touche à la technique et ce sont plus particulièrement les cours d'informatique et d'automatisation qui le passionnent.

Actuellement en enseignement en alternance pour un bac mécatronique robotique, il travaille chez Citius Engenering, entreprise d'ingénierie spécialisée en mécanique située à Herstal.

L'automatisation industrielle le passionne de plus en plus, il y consacre tous ses loisirs. Déjà, lorsqu'il était toujours à l'école, il reprenait un automate chez lui pour le programmer. Il s'entraînait tout seul le soir, il compte déjà 6 automates à son actif et ne vit que pour sa passion. D'après ses formateurs : « il ne se contente pas de ce qu'on apprend à l'école, il fait vraiment un pas en avant. »

Depuis 3 ans, il participe brillamment à divers concours. En 2014, il remporte la médaille d'argent au Maintenance Trophy du fonds sectoriel de l'Industrie technologique et des Constructions métalliques. Il décide de participer à



l'EuroSkills 2015 pour se lancer un défi, il termine 2^{ème} au championnat belge et n'est pas sélectionné. Il retente sa chance l'année suivante et remporte la médaille d'or dans la catégorie « contrôleur industriel ». Il est ainsi sélectionné pour les EuroSkills 2016, concours qui s'est déroulé en Suède en décembre dernier. Il n'y a pas décroché de médaille mais s'y est distingué en remportant une sixième place. C'est une grande fierté de compter parmi nous un des meilleurs jeunes d'Europe dans la catégorie « contrôleur industriel ».

Alexandre veut encore faire mieux. Dans le courant de février, il participera aux sélections pour le concours WordSkills 2017 qui se déroulera en octobre à Abu Dhabi. Il s'est engagé dans la catégorie « mécatronique ». Gageons qu'il s'y distinguera !

Les Berloziens ne peuvent que se réjouir et être fiers de compter parmi eux un jeune aussi talentueux et aussi passionné.

Sincères félicitations Alexandre. Tous nos encouragements t'accompagnent !

Béatrice MOUREAU

Naissances



Matteo AVASILENEI
né le 14 novembre 2016
fils de Elena-Madalina PAVALACHE
et de Florin AVASILENEI

Loris BATS
né le 14 décembre 2016
fils de Joëlle DELHAYE
et de Jérôme BATS

Julian ÖDEMIS
né le 14 décembre 2016
fils de Manon LICOUR
et de Aykut ÖDEMIS

Alaric ROUYER
né le 31 décembre 2016
fils de Amélie JACQUET
et de Yannick ROUYER

Jade PELZER
née le 6 janvier 2017
fille de Stéphanie MARCHAL
et de Gabriel PELZER

Attention,
Si vous ne souhaitez pas voir apparaître votre nom ou le nom de votre enfant dans le Berl'info, veuillez contacter préalablement le service communication (Christine Matagne 019/33.99.92 ou christine.matagne@berloz.be).

Nécrologie

Monsieur Jean MAHIELS
né le 1er mai 1927
décédé le 7 décembre 2016

Monsieur Joseph DEJENEFFE
né le 22 février 1929
décédé le 22 décembre 2016

Monsieur Michel GACHERTZ
né le 24 février 1942
décédé le 25 décembre 2016

Madame Marie AMENGANDJI
née le 5 mai 1945
décédée le 10 janvier 2017

Monsieur Jean WERY
né le 16 août 1959
décédé le 10 janvier 2017



Le Règlement Général de Police administrative :

Rappel de certaines dispositions

Vous avez certainement pu constater la présence de dépôts de déchets le long des voiries communales ou des chemins de remembrement. Les ouvriers communaux sont chargés de les emporter. Les auteurs de ces dépôts, habitant Berloz ou non, sont fréquemment identifiés et une plainte est systématiquement déposée auprès de la Police locale. Lorsque l'infraction est suffisamment établie, le Fonctionnaire sanctionnateur provincial peut infliger une sanction allant jusqu'à 350 €, tandis que la Commune peut réclamer les frais d'enlèvement et de traitement des déchets déposés.

Le 14 octobre 2015, le Conseil communal a adopté un nouveau règlement général de police. Ce texte est identique pour les 9 communes de la Zone de Police, afin de faciliter le travail des policiers. Ce règlement rappelle les règles à suivre par les habitants quant à la propreté, la salubrité, la sûreté et la tranquillité dans les rues, lieux et édifices publics. Le texte complet est disponible sur le site internet communal www.berloz.be dans la rubrique Police.

En plus de la propreté publique, ce règlement rappelle également certains droits et devoirs concernant les animaux sous la responsabilité des habitants. En voici une sélection :

Article 25.-(...) Il est interdit à toute personne ayant des animaux sous sa garde de les laisser déposer leurs excréments sur la voie publique en tout autre endroit que les avaloirs et/ou les espaces sanitaires aménagés à cette fin. En cas de non-respect de cette interdiction, la personne responsable est tenue de ramasser les déjections et de les déposer dans un avaloir ou, emballées, dans une poubelle publique.

A cette fin, toute personne accompagnée d'un animal doit être munie du matériel nécessaire au ramassage des déjections et elle est tenue de présenter ce matériel à la demande des membres des services de police.

Article 87.-Les hurlements, chants et autres cris d'animaux domestiques ou autres, qu'ils appartiennent à des particuliers ou à des sociétés, qui troubleraient d'une manière excessive la tranquillité ou le repos des habitants, seront sanctionnés.

En tous temps et en tous lieux, les détenteurs de chiens doivent faire cesser leurs aboiements répétés et sans raison pour la sécurité.

Si les chiens sont laissés sans garde, les détenteurs doivent toujours prendre les dispositions utiles pour empêcher ceux-ci d'aboyer intempestivement et ainsi, de troubler la tranquillité du voisinage.

Article 95.-Sans préjudice d'autres dispositions légales en la matière, les écuries, étables, poulaillers, chenils et, de manière générale, tous lieux où on garde des animaux domestiques doivent être maintenus en bon état de propreté.

A défaut, outre l'amende administrative qui sanctionnera l'infraction, le Bourgmestre fera procéder d'office, aux frais

du propriétaire, au nettoyage desdits lieux.

Article 96.-Il est interdit, sur le territoire communal, de distribuer ou d'abandonner de la nourriture lorsque cette pratique favorise la multiplication et la fixation d'animaux errants tels que les chiens, les chats, les pigeons ou autres oiseaux.

Article 97.-Il est interdit à tout détenteur d'animaux -autres que les chats- de les laisser divaguer sur la voie publique ou le domaine d'autrui.

Article 98.-Il est interdit de circuler avec des animaux sur la voie publique sans prendre les précautions nécessaires pour les empêcher de porter atteinte à la commodité de passage ou à la sécurité publique.

Article 98 bis.-Les détenteurs de races de chiens ou de croisements de races de chiens American Staffordshire terrier, Staffordshire Bull terrier, Bull terrier, Pit Bull terrier, Fila brasileiro (Mâtin brésilien), Tosa Inu, Akita Inu, Akita Américain, Dogo argentino (Dogue argentin), Mastiff (toute origine), Rhodesian Ridgeback, Dogue de Bordeaux, Rottweiler ou de chiens semblant appartenir à l'une de ces races ou dits « band dog », sont tenus de faire porter une muselière à leur animal lorsque ce dernier circule dans des lieux publics, sauf s'ils sont porteurs d'une attestation de réussite au test de comportement social organisé par l'Union Royale Cynologique Saint-Hubert.

Article 99.-Sauf en ce qui concerne les cas particuliers des maîtres-chiens des services de police et des maîtres-chiens agréés, membres des sociétés de gardiennage -dans le cadre de leurs missions et de leur service-, il est interdit d'utiliser un chien et son apparence agressive pour intimider, incommoder ou provoquer la population et porter ainsi atteinte à la sûreté publique, à la commodité de passage et/ou aux relations de bon voisinage.

A cet égard, ceux qui auront excité ou n'auront pas retenu leur chien, lorsqu'il attaque ou poursuit les passants, quand bien même il n'en résulterait aucun mal ou dommage, seront systématiquement sanctionnés.

Article 100.-Le détenteur des animaux domestiques placés dans des pâtures ou autres parcelles traversées par une servitude publique de passage non clôturée est tenu de prendre toute mesure utile pour assurer la liberté de circulation des passants. Au besoin, l'animal agressif sera attaché en manière telle qu'il ne puisse atteindre le tracé de la servitude susvisée et, à défaut, une clôture sera érigée le long de celle-ci aux frais du détenteur.

Si des animaux sont laissés en liberté sur un domaine privé, ce dernier doit être solidement clôturé en manière telle que le confort des voisins et la commodité de la circulation des usagers de la voie publique et des servitudes publiques de passage soient normalement assurés.

Pierre De Smedt,
Directeur général

Un nouvel agent constatateur à Berloz

Ce mercredi 25 janvier, le Conseil communal a assisté à la prestation de serment de Monsieur Patrice Gevers comme agent communal chargé de la constatation des infractions aux ordonnances communales de police administrative et de certaines infractions environnementales.

Il pourra constater soit d'initiative, soit sur « plainte » d'un habitant, ces petites infractions qui perturbent le quotidien de nos villages.

Pierre De Smedt,
Directeur général



Interdiction des sachets de caisse en plastique à usage unique dans les magasins

Comme vous le savez certainement, depuis le 1^{er} décembre dernier, l'interdiction des sacs de caisse en plastique léger à usage unique est entrée en vigueur en Wallonie.

Avec cette mesure, la Wallonie fait figure d'exemple. En effet, elle est l'une des premières régions d'Europe à s'être attaquée à cet emballage dont on connaît aujourd'hui les conséquences néfastes sur notre environnement.

Il faut savoir que les alternatives aux sacs de caisse en plastique à usage unique sont nombreuses. Lorsqu'un sac reste nécessaire à la caisse, un sac en tissu, en papier, un cabas, un sac en plastique réutilisable, un panier, un sac à dos, la poche d'un manteau peut faire l'affaire !

Chacun peut aussi inventer son alternative !

En ce qui concerne les autres sacs, comme ceux visant à emballer les fruits et légumes, ou le poisson et la viande, des négociations sont en cours avec le secteur pour trouver des solutions plus durables pour notre planète.

A ce stade, c'est donc bien les sacs de caisse qui sont visés par cette interdiction.

Plus que jamais : changeons nos habitudes, pas l'environnement !

Comme souvent, le changement questionne...

Vous pourrez trouver sur le site <http://moinsdedechets.wallonie.be> une compilation des questions les plus fréquemment posées sur cette mesure.

La courtoisie au volant

Une nouvelle enquête de l'AWSR révèle que se montrer courtois au volant entraîne des comportements courtois de la part des autres usagers.

Selon cette enquête, 84% des Wallons affirment que lorsque quelqu'un les laisse par exemple passer dans un embouteillage, cela leur donne envie de faire pareil pour un autre usager. Se montrer courtois au volant encourage donc les autres usagers à être plus aimables à leur tour, entraînant ainsi une « épidémie » de gestes positifs.

La nouvelle campagne de l'AWSR invite dès lors les usagers de la route à participer à cet élan positif.

La courtoisie, c'est contagieux !

Les Wallons se montrent plutôt courtois sur la route. Presque toutes les personnes interrogées (93%) remercient en effet de la main l'usager qui les laisse s'insérer dans une file. Les gestes positifs sont appréciés et contagieux puisque 84% des Wallons disent que si quelqu'un les laisse passer, cela leur donne envie de faire pareil pour un autre usager. Et 3/4 des conducteurs se sentent valorisés lorsqu'un piéton qu'ils ont laissé traverser les remercie.

Par ailleurs, il est réjouissant de constater que les injures

n'ont pas vraiment la cote puisque seuls 23% des sondés affirment se sentir mieux après avoir injurié un usager qui a fait quelque chose qui ne leur a pas plu et à peine 18 % trouvent qu'injurier les autres usagers permet de rendre les trajets plus supportables.

L'AWSR lance donc une nouvelle campagne de sensibilisation et invite dès lors les usagers de la route à participer à cet élan positif. L'affiche met en scène une vahiné qui incarne la détente et la convivialité. Placée sur le tableau de bord, elle montre l'exemple en effectuant un geste de courtoisie.



La route est un espace de partage où chaque usager doit s'adapter aux conditions de circulation. Le Code de la route impose les règles de conduite mais le bon sens, le civisme et la courtoisie sont tout aussi nécessaires pour que les interactions entre usagers se passent au mieux et ainsi éviter bon nombre d'accidents.



ENSEMBLE, FAISONS DES ECONOMIES

L'Administration communale de BERLOZ vous propose à nouveau de faire des économies sur le gasoil de chauffage en vrac

Les personnes intéressées renvoient le coupon réponse ci-dessous en y indiquant la quantité de mazout souhaitée (min. 500 L.) au plus tard le **vendredi 3 mars 2017**.

Lorsque la quantité de mazout à commander est connue, l'Administration communale fait une demande de prix auprès de plusieurs fournisseurs.

Le prix le plus bas, la date effective de livraison ainsi que le mode de paiement vous seront communiqués par courrier. **Vous devez savoir qu'en adhérant à ce marché, vous vous engagez à être présent le jour indiqué ou à déléguer une personne pour rendre la citerne accessible et pour effectuer le paiement direct soit en liquide ou par bancontact sous peine de voir votre livraison refusée par le livreur.**

Si vous êtes intéressé(e)s, **renvoyez ce coupon réponse** à l'Administration communale de Berloz, 10, rue Antoine Dodion à 4257 BERLOZ. Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Anita Linotte (anita.linotte@berloz.be - 019/33.99.98) ou Nelly Braibant (nelly.braibant@berloz.be - 019/33.99.97).

Le Directeur général,
Pierre De Smedt

Le Bourgmestre,
Joseph DEDRY

COMMANDE COLLECTIVE MAZOUT (à rentrer pour le 3 mars 2017)

Je soussigné(e).....

domicilié(e).....

Tél obligatoire.....

*Email : (écrit **TRES** lisiblement SVP).....*

Souhaite commander litres de mazout et m'engage à m'acquitter de la facture aux conditions reprises ci-dessus.

En aucun cas, l'Administration communale de Berloz ne sera tenue au paiement de celle(s)-ci, ni responsable de son (leur) non-paiement.

La signature et le renvoi du présent document constituent un engagement ferme et irrévocable de la commande.

Signature,

« Histoire sans fin »

Le 26 novembre dernier, l'ASBL Rugamba présentait un spectacle « histoire sans fin » à la salle Bissot du Collège St-Louis à Waremme.

Même si l'histoire est connue, son aspect universel et intemporel, conté par Sonia, les chants traditionnels interprétés avec brio par la chorale Arpège sous la direction de Joseph Hovent et la prestation des enfants très investis dans leur rôle et plein de spontanéité ont enchanté le public.

Après le spectacle, chacun a pu se délecter d'un buffet pâtisserie « fait maison » en toute sympathie et convivialité.

L'escarcelle de l'asbl au profit des enfants des rues de Kigali s'est aussi dotée de quelques sous en plus. En route pour de nouvelles aventures pour permettre à ces enfants un avenir meilleur.

Pour tous renseignements : www.Rugamba.be



La section Vie Féminine de Rosoux à Cologne

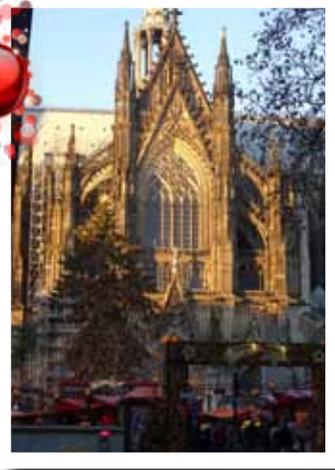
Ce sont 28 personnes qui ont embarqué dans un car Peeters le 28 novembre pour découvrir les marchés de Noël de Cologne.

Sous un soleil hivernal agréable, nous avons pu, chacun à notre rythme, flâner dans les 7 marchés à la découverte des anges, des lutins, de cadeaux et artisans de toutes sortes, des tartines au fromage à raclette et des champignons à l'ail et plein d'autres bonnes choses....



La journée s'est terminée sous la féerie des illuminations, de chants et musiques de circonstance. Nous étions fatigués mais les yeux plein d'étoiles. Eric, notre chauffeur, nous a ramenés en toute sécurité pour un repos bien mérité.

Brigitte, Jacqueline, Patricia et Sonia





Saint-Nicolas du Comité de Rosoux

Le lundi 5 décembre, les enfants de Rosoux-Crenwick étaient plus qu'impatients ! Et pour cause, ils attendaient, dans une excitation certaine, la venue du Grand Saint s'étant déplacé juste pour eux sous l'initiative du Comité des Fêtes de Rosoux-Crenwick.

Saint-Nicolas a donc pu, cette année encore, les gâter grâce aux bénéfices engendrés lors de la course de cuistax.



Il a arpenté les rues du village, guidé par les membres du Comité, dans une ambiance joyeuse, chaleureuse et festive.

Merci aux parents et villageois pour leur accueil. Merci aux enfants pour leurs généreux sourires et leur émerveillement.

Qu'on se le dise, Saint-Nicolas a déjà promis de revenir l'an prochain !



Remise des diplômes « Je Cours Pour Ma Forme »

Une cinquième session de « Je cours pour ma forme » vient de se terminer et, comme à chaque fois, un souper avec la remise des diplômes a eu lieu. C'est toujours avec la même joie et le même enthousiasme que les coachs ont accompagné et encadré les joggeurs le dimanche matin et le vendredi soir et ce, pendant 12 semaines.

Je tiens à remercier particulièrement Dominique et Pierre qui sont présents depuis le début de l'aventure.



L'heure du bilan est arrivée et je crois que je peux dire sans modestie que l'expérience vécue au travers de ce concept est une réussite totale.

Des dizaines de personnes se sont lancées dans le sport et dans le jogging en particulier grâce à cette aventure. Je tiens à les remercier pour leur confiance, leur motivation et leur courage.

Chaque session a été unique, différente mais à chaque fois des rencontres ont eu lieu, des liens se sont tissés et des amitiés sont nées. Ce fut un vecteur relationnel extraordinaire qui dépasse aujourd'hui l'aventure sportive.

Je remercie vivement Christine Matagne pour l'organisation sans faille de ces 5 sessions ainsi que les 4 coachs qui ont participé à cette aventure sportive.

Alain Happaerts
Président du CPAS en charge des sports

Echos de l'école

Rénovation de l'école de Corswarem

Comme vous l'avez remarqué depuis le mois d'août, l'école maternelle de Corswarem était en travaux.

La commune a obtenu des subsides pour un total de 134 000 € dans le cadre d'un projet UREBA exceptionnel lui permettant d'améliorer les performances énergétiques du bâtiment. L'ensemble des dépenses s'élevant à 190 000 €, la participation de la commune est donc de 56 000 €.

Quelles ont été les réalisations ? La pose de 14 nouveaux châssis (portes et fenêtres), le remplacement de la chaudière, de certains radiateurs et de la toiture (394 m²) et enfin la totale remise en état du dernier local pour en faire une classe supplémentaire au bénéfice des nombreux enfants. Dès lors, adieu le conteneur qui servait de classe intermédiaire !

Dans la foulée des rénovations, un faux-plafond (deuxième moitié de la classe existante) a été placé, ce dernier ayant beaucoup souffert lors des travaux de toiture.

La nouvelle classe a subi un relifing complet : plafonnage, remise en état du sol, nouveaux radiateurs, électricité, nouveau plafond, évier et boiler, porte coupe-feu...

Vers la mi-janvier, après la pose du lino « bleu laguna », les enfants ont investi leur nouveau local avec plaisir et soulagement.

La pièce, de près de 80 m², est fonctionnelle et très lumineuse avec ses luminaires led encastrés. Il reste à placer les plinthes et mettre les murs en peinture lorsque le plafonnage sera sec.

Voici un bel écrin, tant extérieur qu'intérieur, pour accueillir les enfants à l'école de Corswarem.

Hans Véronique, Echevine de l'enseignement



Des nouvelles de l'école maternelle de Berloz

Goûter de Noël des maternelles de Berloz :

Les maternelles de l'école communale de Berloz ont eu une belle surprise à la veille des congés d'hiver !

En effet, à l'occasion de leur goûter de Noël, les enfants ont eu la visite surprise du Père Noël, en personne !

Il est venu écouter les chants de Noël que les petits élèves avaient préparés pour lui .

Après cette chorale improvisée, nous avons dégusté des petits choux à la crème ainsi qu'un bon chocolat chaud en compagnie des parents et des élèves. Merci à tous pour votre participation !

Les institutrices profitent également de cette occasion pour souhaiter une bonne année 2017 et tous leurs vœux aux Berloziennes et Berloziens.



Visite de Monsieur René COLLIN, Ministre Wallon de la Ruralité

Le 16 décembre dernier, notre commune a eu l'honneur d'accueillir Monsieur René COLLIN, Ministre Wallon de la Ruralité, dans le cadre du début de la construction de « La Berle ». Notre future maison rurale multi-services est le premier projet ayant fait l'objet d'une convention pour obtenir des subsides de la Région wallonne, dans le cadre du Plan Communal de Développement Rural de Berloz.

Nous avons voulu célébrer l'aboutissement d'un long périple : consultations, réunions, démarches... et d'une longue attente qui, il faut le reconnaître, en valait la peine.

Les Autorités communales, le personnel communal, les membres de la Commission Locale de Développement Rural, les membres de la Commission Communale d'Aménagement du Territoire, les personnes directement concernées ou impliquées dans ce projet ainsi que les élèves de 6^{ème} primaire accompagnés de leur institutrice et de leur directrice, ont accueilli Monsieur le Ministre à l'Administration communale.

Après un bref historique et une présentation du projet, chacun a pu déposer un message, dessin, objet, photo... dans un coffre, destiné à devenir une capsule temporelle. Même

la plus jeune lectrice de notre bibliothèque, presque 3 ans, y a déposé un dessin.

Nous nous sommes ensuite rendus sur le site où Monsieur le Ministre a dévoilé une plaque commémorative. Après la visite des lieux, la capsule temporelle a été enfouie. Monsieur le Ministre, encadré de notre Bourgmestre et de notre Bourgmestre honoraire, n'a pas hésité à mettre la main à la pâte... ou plutôt la main, à la pelle, pour recouvrir la capsule.

Nous avons également pu admirer les chefs-d'œuvre, dessins et photos de nos artistes en herbe, les élèves de 6^{ème} primaire. Ces œuvres resteront exposées sur les grilles du chantier pendant la durée des travaux.

Lors de cette journée, Monsieur le Ministre nous a également fait le plaisir de signer la troisième convention, celle-ci porte sur l'aménagement du « Fond de Villeroux ».

Un tout grand merci à toutes celles et tous ceux qui, de près ou de loin, ont permis à ce projet de se concrétiser.

Béatrice MOUREAU
Echevine du Développement Rural

